

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Dix-septième réunion
Genève, 27-29 juin 2005

Point 6.2 de l'ordre du jour provisoire

Informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2004–2005 et mise à jour financière au 31 mars 2005

Résumé d'orientation

- Le présent rapport fournit des informations sur les fonds reçus et les dépenses engagées (y compris les montants virés aux Coparrainants) au 31 mars 2005 au titre du budget-plan de travail intégré 2004-2005.
- Il présente également une proposition pour l'utilisation du solde des fonds prévu qui devrait être disponible au 31 décembre 2005.

Suite à donner à l'issue de cette réunion

Le CCP est invité à :

- i. prendre note des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2004–2005 et de la mise à jour financière au 31 mars 2005,
- ii. approuver la proposition du Directeur exécutif concernant l'utilisation du solde des fonds prévu à la fin 2005,
- iii. encourager les gouvernements donateurs et les autres donateurs à verser leur contribution au budget-plan de travail intégré 2004–2005 dès que possible si cela n'est pas déjà fait.

INTRODUCTION

1. L'exercice de l'ONUSIDA est un exercice biennal composé de deux années civiles consécutives commençant par une année paire. Le présent document fournit des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2004–2005 arrêtées au 31 mars 2005. Un rapport financier officiel et certifié couvrant l'ensemble de l'exercice biennal accompagné d'un rapport du commissaire aux comptes sera préparé à la fin 2005, deuxième année de l'exercice, et présenté au CCP en 2006.

2. Les présentes informations intermédiaires sur la gestion financière ne sont pas accompagnées d'un rapport du commissaire aux comptes. Toutefois, les comptes de l'ONUSIDA sont assujettis à un suivi et un examen permanents des commissaires aux comptes internes et externes de l'OMS, organisation qui fournit des services d'administration à l'appui du Programme conformément à la résolution 1994/24 du Conseil économique et social des Nations Unies et à l'Article XI du Protocole d'accord conclu entre les Coparrainants créant l'ONUSIDA.

BUDGET-PLAN DE TRAVAIL INTÉGRÉ POUR L'EXERCICE BIENNAL 2004–2005

Budget-plan de travail approuvé

3. La structure du budget-plan de travail intégré (le « BPTI ») 2004–2005 est basée sur la Déclaration d'engagement de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA et comprend six domaines d'activité :

- renforcement des capacités et du leadership, sans oublier les droits de la personne
- prévention et réduction de la vulnérabilité
- soins, appui et traitement
- atténuation de l'impact socioéconomique et traitement des situations spéciales
- recherche et développement
- mobilisation des ressources, surveillance, suivi et évaluation

4. Le BPTI inclut une ventilation des résultats escomptés et des besoins en ressources de chacun des Coparrainants, du Secrétariat et des activités interinstitutions. Les actions de chacun sont associées à des objectifs et des domaines spécifiques. Le BPTI inclut également des principes et des processus convenus qui permettent d'harmoniser les travaux des Coparrainants et du Secrétariat.

5. Lors de sa 14^{ème} réunion des 26 et 27 juin 2003, le CCP a approuvé les stratégies et les approches mentionnées dans le BPTI 2004–2005. Il a approuvé un budget de base d'un montant de US\$ 250,5 millions et la proposition suivante de répartition de ces ressources : US\$ 85,7 millions pour les Coparrainants, US\$ 91,2 millions pour le Secrétariat et US\$ 73,6 millions pour les activités interinstitutions. Le CCP a également approuvé un budget interinstitutions de base complémentaire de US\$ 20 millions, sous réserve de la disponibilité des fonds, ce qui porte le budget total à US\$ 270,5 millions.

Fonds mis à la disposition du BPTI pour 2004–2005

6. Au cours de la période examinée, des recettes totalisant US\$ 184 042 944 ont été mises à la disposition du BPTI pour 2004–2005. Quelques 31 gouvernements et la Banque mondiale ont financé 97 % et 2 %, respectivement, de ce montant. Le solde de 1 % se compose des intérêts reçus et répartis pendant la période considérée, et de recettes diverses y compris des fonds reçus d'établissements publics et de donateurs privés autres que des gouvernements, des donations diverses et des honoraires reçus par le personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA. Le Tableau 1 fournit le détail des contributions reçues au profit du BPTI pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 mars 2005.

Tableau 1 : BPTI – Détail des recettes au 31 mars 2005
(en dollars des États-Unis d'Amérique)

Contributions volontaires	Fonds reçus au titre du BPTI 2004-2005
Gouvernements	
<i>Andorre</i>	17 898
<i>Australie</i>	1 465 000
<i>Autriche</i>	124 834
<i>Belgique</i>	4 263 089
<i>Brésil</i>	100 000
<i>Canada</i>	6 955 597
<i>Chine</i>	100 000
<i>République tchèque</i>	131 022
<i>Danemark</i>	5 258 900
<i>Finlande</i>	4 813 478
<i>France</i>	553 483
<i>Allemagne</i>	1 707 875
<i>Grèce</i>	106 101
<i>Irlande</i>	3 050 398
<i>Italie</i>	2 452 520
<i>Japon</i>	3 100 000
<i>Liechtenstein</i>	16 288
<i>Luxembourg</i>	939 024
<i>Monaco</i>	10 000
<i>Pays-Bas</i>	30 187 350
<i>Nouvelle-Zélande</i>	629 600
<i>Norvège</i>	16 345 676
<i>Pologne</i>	20 000
<i>Fédération de Russie</i>	300 000
<i>Espagne</i>	409 619
<i>Suède</i>	38 421 800
<i>Suisse</i>	3 200 000
<i>Thaïlande</i>	49 973
<i>Royaume-Uni de Grande Bretagne</i>	14 962 535
<i>États-Unis d'Amérique</i>	36 440 000
<i>Gouvernement autonome de la région d'Extremadura, Espagne</i>	606 796
<i>Ministère de la communauté flamande, Belgique</i>	863 496
<i>Sous-total</i>	<i>177 602 352</i>
Organismes coparrainants	
<i>Banque mondiale</i>	4 000 000
<i>Sous-total</i>	<i>4 000 000</i>
Autres	
<i>United Nations Federal Credit Union</i>	69 381
<i>Divers</i>	78 031
<i>Sous-total</i>	<i>147 412</i>
Autres recettes	
<i>Intérêts</i>	2 293 180
<i>Sous-total</i>	<i>2 293 180</i>
TOTAL	<i>184 042 944</i>

7. La Figure 1 fournit une comparaison trimestrielle du pourcentage de recettes par rapport aux besoins de financement du programme pour les exercices biennaux 2002-2003 et 2004-2005, respectivement. Le pourcentage des fonds reçus au titre du BPTI 2004-2005 s'établit actuellement à 68 % (US\$ 184 millions sur US\$ 270,5 millions), chiffre supérieur au pourcentage de 64 % (US\$ 121,4 millions sur US\$ 190 millions) enregistré au même moment pendant l'exercice biennal précédent.

Figure 1 : Pourcentage des fonds reçus par trimestre par rapport aux besoins de financement totaux du BPTI

	T1 Mars - Année 1	T2 Juin - Année 1	T3 Septembre -Année 1	T4 Décembre - Année 1	T1 Mars - Année 2
2002-2003	17	25	38	51	64
2004-2005	9	15	49	54	68

8. Ce tableau révèle également que malgré un taux de recettes relativement faible enregistré pendant les deux premiers trimestres de l'année 2004, les contributions pendant la période examinée sont restées élevées, tant dans l'absolu que d'un point de vue relatif, si l'on tient compte du niveau considérablement accru des besoins de financement pour 2004-2005 (supérieur de 42 % à ceux de l'exercice biennal 2002-2003).

9. Plusieurs facteurs ont contribué à cette tendance, tels qu'une augmentation généralisée des contributions de la communauté des donateurs à l'ONUSIDA ainsi que la baisse du dollar des États-Unis d'Amérique par rapport aux autres grandes devises des donateurs, ce qui a contribué à accroître la valeur en dollar des États-Unis d'Amérique des contributions de plusieurs donateurs.

Fonds engagés sur le BPTI 2004–2005

10. Compte tenu du niveau des fonds déjà reçus pour le BPTI 2004-2005 ainsi que des garanties reçues des gouvernements donateurs concernant la mise à disposition du solde des montants promis avant la fin 2005, le Directeur exécutif a déjà augmenté, en vertu de l'autorité qui lui a été conférée, les ressources interinstitutions du BPTI 2004-2005 de US\$ 20 millions pour élargir et intensifier les travaux à l'échelon des pays, ce qui porte le niveau global du BPTI à US\$ 270,5 millions.

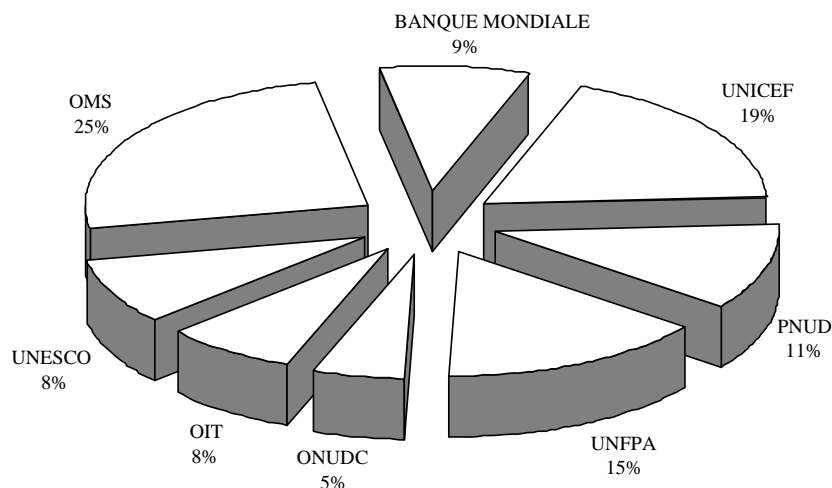
11. Au cours de la période comprise entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 mars 2005, des dépenses (y compris les fonds versés aux Coparrainants) totalisant US\$ 207,8 millions ont été engagées sur le budget de US\$ 270,5 millions approuvé pour le BPTI 2004-2005, ce qui correspond à un taux d'engagement de 76,8 %. Ces dépenses se décomposent comme suit :

- US\$ 85,6 millions ont été virés aux Coparrainants pour la mise en œuvre de leurs activités de lutte contre le SIDA prévues dans le BPTI,
- US\$ 50,3 millions ont été engagés dans le cadre des ressources interinstitutions du BPTI,
- US\$ 71,9 millions ont été versés pour financer les activités et les charges de personnel du Secrétariat.

i) *Fonds versés aux Coparrainants*

12. Au 31 mars 2005, les virements de fonds effectués au profit des Coparrainants s'élevaient à US\$ 85,6 millions. Ces virements représentent 100 % de la part des Coparrainants du BPTI pour 2004-2005. La Figure 2 ci-dessous fournit des informations sur le pourcentage des virements effectués à chaque coparrainant par rapport au montant total viré parallèlement aux montants virés au titre de chacun des six domaines d'activité.

**Figure 2 : Fonds virés aux Coparrainants
au 31 mars 2005**



Domaine d'activité	Fonds virés (en dollars des États-Unis d'Amérique)
1 <i>Renforcement des capacités et du leadership, sans oublier les droits de la personne</i>	23 903 500
2 <i>Prévention et réduction de la vulnérabilité</i>	32 922 000
3 <i>Soins, appui et traitement</i>	8 618 000
4 <i>Atténuation de l'impact socioéconomique et traitement des situations spéciales</i>	7 737 000
5 <i>Recherche et développement</i>	5 365 000
6 <i>Mobilisation des ressources, surveillance, suivi et évaluation</i>	7 124 500
Total	85 670 000

ii) *Dépenses engagées sur les ressources interinstitutions*

13. La part des ressources interinstitutions du BPTI se répartit entre trois principaux domaines : l'appui financier direct à des projets dynamisateurs qui contribuent à ou renforcent une riposte élargie dans les pays prioritaires par le biais des Fonds d'accélération programmatique (FAP) planifiés par les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA, l'appui opérationnel et associé au personnel de l'ONUSIDA dans les pays (Coordonnateurs ONUSIDA dans les pays et experts en suivi et évaluation, élaboration de partenariats, mobilisation sociale et mobilisation des ressources) travaillant avec les Groupes thématiques, et l'appui pour stimuler des ripostes efficaces contre le SIDA par le biais de la mise en œuvre d'interventions ciblées à l'échelon des pays, au plan régional et au niveau mondial.

14. Au 31 mars 2005, des dépenses totalisant US\$ 50,3 millions étaient engagées sur le budget biennal de US\$ 93,6 millions. Ces dépenses se répartissaient comme suit :

- US\$ 9,8 millions versés pour les Fonds d'accélération programmatique,
- US\$ 33,4 millions pour l'appui opérationnel des Groupes thématiques, y compris les charges salariales et les frais opérationnels liés aux Coordonnateurs ONUSIDA dans les pays et aux experts en suivi et évaluation, en élaboration de partenariats, en mobilisation sociale et en mobilisation des ressources,
- US\$ 7,1 millions pour l'appui d'un certain nombre d'interventions ciblées à l'échelon des pays, au plan régional et au niveau mondial.

15. Le Tableau 2 fournit une répartition des dépenses allouées sur les ressources interinstitutions par domaine d'activité.

Tableau 2 : BPTI 2004–2005 – Allocations budgétaires et dépenses engagées sur les ressources interinstitutions au 31 mars 2005
(en dollars des États-Unis d'Amérique)

Domaine d'activité	Ressources interinstitutions		
	allocation	engagement	%
1 Renforcement des capacités et du leadership, sans oublier les droits de la personne	28 272 253	9 709 683	34
2 Prévention et réduction de la vulnérabilité	15 171 604	9 729 560	64
3 Soins, appui et traitement	12 999 628	9 146 759	70
4 Atténuation de l'impact socioéconomique et traitement des situations spéciales	13 042 484	9 146 759	70
5 Recherche et développement	416 568	190 892	46
6 Mobilisation des ressources, surveillance, suivi et évaluation	23 697 463	12 351 558	52
Total	93 600 000	50 275 211	54

iii) Dépenses engagées sur le budget du Secrétariat

16. Les dépenses du Secrétariat totalisaient US\$ 71,9 millions au 31 mars 2005, ce qui correspond à un taux d'engagement d'environ 79 %. Ce chiffre inclut un montant de US\$ 36,7 millions engagé pour des activités et un montant de US\$ 35,1 millions affecté aux charges de personnel.

17. Le Tableau 3 fournit des détails complémentaires sur les fonds engagés par le Secrétariat au titre des différents domaines d'activité.

Tableau 3 : BPTI 2004–2005
Allocations budgétaires et engagements du Secrétariat au 31 mars 2005
(en dollars des États-Unis d'Amérique)

Domaine d'activité	Secrétariat	
	allocation	expenditure%
1 Renforcement des capacités et du leadership, sans oublier les droits de la personne	29 494 796	23 690 640 80
2 Prévention et réduction de la vulnérabilité	9 500 375	8 071 238 85
3 Soins, appui et traitement	7 868 184	6 641 061 84
4 Atténuation de l'impact socioéconomique et traitement des situations spéciales	6 994 976	6 182 149 88
5 Recherche et développement		
6 Mobilisation des ressources, surveillance, suivi et évaluation	37 341 669	27 287 007 73
Total	91 200 000	71 872 095 79

Solde des fonds

18. Les comptes de l'ONUSIDA sont tenus conformément au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière de l'OMS, organisation qui fournit des services d'administration à l'appui du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA. En conséquence, les contributions versées au profit des budgets-plans de travail intégrés de l'ONUSIDA sont comptabilisées selon la méthode dite « de caisse » ou « de trésorerie », c'est-à-dire à réception, alors que les dépenses (engagements) sont comptabilisées selon la méthode dite « d'engagement ».

19. Les recettes du BPTI sont intégralement financées par des contributions volontaires. De ce fait, en fonction du niveau des recettes mobilisées et des dépenses engagées pour les activités programmatiques pendant une période donnée, le Programme commun peut achever celle-ci avec un excédent ou un déficit des recettes par rapport aux dépenses. Le solde des fonds à la fin de chaque période considérée est le résultat de la combinaison de l'excédent ou du déficit des recettes par rapport aux dépenses avec d'autres facteurs¹ susceptibles d'intervenir pendant l'exercice concerné.

20. Le Secrétariat de l'ONUSIDA est jusqu'à présent parvenu à obtenir un financement intégral de ses budgets-plans de travail intégrés successifs grâce à une sensibilisation régulièrement croissante à la nécessité d'enrayer l'épidémie et à un engagement accru à cette fin, ainsi qu'au succès des efforts de mobilisation des ressources qu'il a lui-même engagés depuis la création du Programme en 1995.

21. De ce fait, et malgré un taux d'engagement global de pratiquement 100 % pendant la période de huit ans comprise entre 1996 et 2003, le Programme commun a régulièrement terminé chaque exercice avec un solde de fonds de plus en plus élevé, proportionné aux augmentations successives des budgets biennaux. Au 31 décembre 2003, ce solde de fonds cumulé s'élevait à US\$ 84,8 millions.

¹ Ces facteurs incluent les économies générées du fait de la réduction ou de l'annulation d'engagements non liquidés de certains exercices précédents ainsi que de retraitements entre les catégories de recettes du Fonds fiduciaire.

22. Un accès immédiat à ce solde de fonds au début 2004 a permis au Secrétariat de virer aux Coparrainants jusqu'à 75 % de leur part du BPTI 2004-2005 pendant le premier trimestre 2004, garantissant ainsi la continuité et une mise en œuvre harmonieuse de leurs activités. Il semble important de noter, dans ce contexte, que les règles de gestion financière de la plupart des organismes coparrainants requièrent que les charges des postes occupés soient provisionnées pour l'ensemble de l'année au début de chaque année civile et que ce provisionnement préalable facilite de ce fait la continuité.

23. Si l'on prend pour hypothèse que le Secrétariat de l'ONUSIDA parvient à mobiliser la totalité des ressources pour financer le BPTI 2004-2005 de US\$ 270,5 millions et, de nouveau, à mettre celui-ci intégralement en œuvre au 31 décembre 2005, le Programme conservera une somme de US\$ 78 millions² représentant le montant restant du solde des fonds de l'exercice biennal 2002-2003.

24. Compte tenu de son importance et depuis l'an 2000, le CCP a régulièrement organisé des consultations sur l'utilisation du solde des fonds. Il a été convenu, outre le fait que cela fournit au Programme commun une protection financière essentielle contre d'éventuelles insuffisances au niveau des recettes à un moment où les objectifs fixés par le CCP pour les budgets-plans de travail intégrés augmentaient de manière considérable (c'est-à-dire de 36 % entre 2000-2001 et 2002-2003, et de 42 % entre 2002-2003 et 2004-2005), que le Directeur exécutif était également habilité à répondre à des besoins de financement supplémentaires urgents survenant pendant les exercices et non prévus dans les budgets-plans de travail intégrés.

25. Dans ce contexte, le CCP a approuvé en 2001 que l'on utilise une partie du solde des fonds prévu de l'exercice 2000-2001 pour financer la finalisation urgente du Plan stratégique des Nations Unies et pour couvrir les dépenses induites pour la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA de juin 2001. Plus récemment, lors de sa session de juin 2004, le CCP a approuvé la proposition du Directeur exécutif de couvrir des coûts imprévus liés au renforcement des mesures de sécurité à l'échelon des pays conformément aux Normes de sécurité opérationnelle minimale (MOSS) de l'UNSECOORD ainsi que des paiements complémentaires à effectuer concernant les coûts de construction des nouveaux locaux du Secrétariat de l'ONUSIDA à Genève à partir du solde des fonds disponible au moment de l'engagement de ces dépenses.

26. En outre et depuis 2001, le montant croissant du solde des fonds prévu a également permis au Directeur exécutif de recommander au CCP de réaliser des versements anticipés aux Coparrainants au titre de leur part du BPTI pour 2002-2003, et plus tard pour 2004-2005, avant réception des recettes afin d'éviter des interruptions intempestives dans la mise en œuvre de leurs activités et de maintenir une dynamique régulière. Un montant de US\$ 32,6 millions a ainsi été versé aux Coparrainants en décembre 2001, correspondant à une avance de 50 % sur leur part du BPTI 2002-2003. De la même manière, un montant de US\$ 64,2 millions, représentant une avance de 75 % sur la part du BPTI 2004-2005 des Coparrainants, a été viré à leur profit pendant le premier trimestre 2004.

27. Le Directeur exécutif recommande de nouveau qu'une avance similaire soit faite au profit des Coparrainants sur leur part du BPTI 2006-2007. Sous réserve d'une approbation séparée du BPTI 2006-2007 par le CCP, il est en conséquence recommandé de provisionner un montant de US\$ 60,2 millions sur le solde des fonds prévu au 31 décembre 2005, représentant 50 % de la part

² Lors de sa 15^{ème} réunion de juin 2004, le CCP a approuvé l'utilisation d'un montant de US\$ 6,8 millions sur le solde des fonds 2002-2003 (US\$ 84,8 millions) pour couvrir les coûts de mesures de sécurité supplémentaires à l'échelon des pays et des paiements liés à la construction de nouveaux locaux à Genève, y compris des coûts d'installation comme cela est aussi indiqué dans le paragraphe 25.

des Coparrainants sur le BPTI proposé pour 2006-2007, afin de le virer aux Coparrainants en janvier 2006.

28. En outre, compte tenu du nombre de nouveaux obstacles qui sont récemment apparus au niveau de la riposte mondiale contre le SIDA, le Directeur exécutif recommande de planifier l'affectation d'un montant supplémentaire de US\$ 7,8 millions sur le solde des fonds prévu et disponible du BPTI 2004-2005 au profit d'un certain nombre d'initiatives stratégiques prioritaires et urgentes pendant le reste de l'année 2005. Ce montant se décompose comme suit :

- *US\$ 3 millions pour faciliter, suivre et mesurer la mise en œuvre des « Trois principes » comme souligné lors de la réunion internationale qui s'est tenue à Londres, Royaume-Uni, le 9 mars 2005. Cela inclut le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion pour un renforcement de l'harmonisation des politiques et des procédures de lutte contre le SIDA, et la promotion et l'alignement de l'appui pour garantir une coordination, une mise en œuvre et un suivi efficaces de ripostes contre le SIDA nationales élargies/intensifiées, efficaces et plus participatives.*
- *US\$ 3,5 millions pour moderniser les technologies de l'information et les infrastructures nécessaires compte tenu de trois composantes interdépendantes : (i) le déménagement prochain du Secrétariat de l'ONUSIDA dans de nouveaux locaux pendant l'été 2006, (ii) les ajustements rendus nécessaires du fait de la mise en œuvre par l'OMS de son nouveau système complet de planification des ressources organisationnelles dont le Secrétariat de l'ONUSIDA dépend, et (iii) une modernisation des infrastructures pour améliorer les liaisons avec les personnes sur le terrain afin de renforcer l'appui aux pays.*
- *US\$ 0,5 million pour examiner et améliorer l'efficacité du Comité des organismes coparrainants (COC) de l'ONUSIDA grâce à une analyse approfondie et un réexamen complet de ses rôles, fonctions et modus operandi dans la gestion de l'ONUSIDA. L'analyse sera menée dans le contexte des efforts actuels de réforme des Nations Unies.*
- *US\$ 0,8 million pour lancer immédiatement la mise en œuvre d'activités axées sur une intensification de la prévention du VIH comme indiqué dans le document d'orientation politique remis séparément au CCP, en plus des activités de prévention associées déjà en cours prévues dans le BPTI 2004-2005.*

29. Enfin, afin d'aligner le montant du Fonds de réserve – qui a été fixé à US\$ 25 millions en 1999 – pour tenir compte des besoins de plus en plus élevés des budgets-plans de travail intégrés depuis lors, le Directeur exécutif recommande d'augmenter son montant de US\$ 10 millions, somme à prélever sur le solde des fonds prévu à la fin 2005, ce qui porterait son montant total à US\$ 35 millions au 31 décembre 2005.

30. Les augmentations successives des budgets-plans de travail intégrés de 1999 à 2005 ont porté son niveau global de US\$ 120 millions en 1998-1999 à US\$ 270,5 millions en 2004-2005, ce qui correspond à une hausse nette de 225 %. Comme le budget-plan de travail intégré pourrait être porté à US\$ 320 millions pour l'exercice biennal 2006-2007, il n'est plus possible que le montant du Fonds de réserve soit maintenu en 2006-2007 à son niveau de 1999.

31. Cette augmentation recommandée du Fonds de réserve n'est par ailleurs pas disproportionnée par rapport aux instruments similaires de protection financière mis en place par d'autres Programmes des Nations Unies financés par des contributions volontaires (ex : PNUD, UNFPA et UNIFEM), et permettra au Programme commun de satisfaire aux obligations des Règles de gestion financière de l'OMS en vertu desquelles les coûts des postes à durée déterminée occupés doivent être provisionnés pour l'ensemble de l'année au début de chaque année civile.